



AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1
Madame Élane Brière, conseillère poste 2
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3
Madame Gabrielle Brisebois, conseillère poste 4
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5
Madame Isabel Vaillancourt, conseillère poste 6
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 20 décembre 2018 à 16 h 35, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal à la séance de janvier 2019
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Adoption du règlement numéro A-46-1 relatif aux voies de circulation artérielle dans le parc industriel Léger
 - 5.2 Adoption du règlement numéro A-58-1 relatif à la voie de circulation artérielle dans le parc industriel lourd
6. **FINANCES**
 - 6.1 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-68 relatif aux quotes-parts
 - 6.2 Approbation des prévisions budgétaires 2019 et participation au déficit d'opération de l'Office municipal d'habitation de Mont-Laurier
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 17 décembre 2018

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate